

Monsieur le Président, on va peut-être se poser la question: Qu'est-ce qu'un député qui a une circonscription entièrement urbaine fait sur une question aussi importante comme l'exportation du bois d'oeuvre? Je n'ai pas beaucoup—je l'admets—je n'ai pas de cultivateurs ni d'exploitation forestière dans ma circonscription, mais je connais le sujet parce que ça fait 35, 40 ans que je m'intéresse à cette question de façon générale, et comme le dit le député de l'autre côté, les députés doivent être capables de parler sur des sujets qui les intéressent et qui à l'occasion pourraient peut-être en surprendre quelques-uns quant aux connaissances que nous pouvons avoir.

Monsieur le Président, la ministre de l'incompétence au Commerce international nous a démontré comment ne pas négocier une entente avec les Américains. On se souviendra, et je veux faire la chronologie de cette incompétence, que le 30 septembre 1986, la ministre du Commerce faisait sa première offre «finale» aux États-Unis pour mettre fin à la dispute commerciale et augmentait les droits de coupe provinciaux de 10 p. 100. Le 26 novembre 1986, madame la ministre faisait la seconde offre «finale» acceptant d'imposer une taxe d'exportation de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre canadien. Mais l'offre était rejetée par la coalition américaine du bois. Le 12 septembre 1986, la ministre rejetait une contre-offre américaine qui proposait d'accepter la taxe d'exportation de 15 p. 100 et donnait comme explication le fait que la ministre trouvait inacceptable que les États-Unis veuillent avoir le contrôle de la gestion des ressources provinciales.

Le 30 décembre 1986, le Canada signait une entente avec les États-Unis qui imposait une taxe de 15 p. 100, comme on le sait, sur les exportations de produits de bois et qui, selon l'interprétation qu'en font les Américains eux-mêmes, limite sérieusement le contrôle des provinces sur leurs ressources.

Madame la Présidente, dans les 10 minutes que j'ai à ma disposition, je ne peux pas—c'est impossible—donner à la Chambre la problématique devant laquelle nous nous trouvons avec les provinces à savoir comment cela va fonctionner au sujet de cette question. Les députés conservateurs s'amuse de l'autre côté, ils ont l'air de comprendre, eux. Je les invite à se lever et à nous expliquer comment les provinces vont faire pour arriver à s'entendre sur le bois de coupe, sur le prix à payer à la souche et comment on va faire.

M. Blais: Ils sont d'accord.

M. Gauthier: Ils ne sont pas d'accord. C'est faux! C'est faux, vous le savez, qu'ils ne sont pas d'accord, vous le savez.

M. Gérin: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

M. Gauthier: Madame la Présidente, on sait que le Règlement...

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) a la parole.

M. Gauthier: Je vous remercie, madame la Présidente. Je vais revenir à mes oignons et espérons, encore une fois, exciter un peu de réaction de la part des députés du Québec qui jusqu'à maintenant n'ont pas participé en grand nombre à ce débat et qui devraient, en vérité, y participer et donner le point

Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

de vue du Québec dans ce débat parce que comme s'il le prétend, le Québec et les autres provinces sont d'accord avec la ministre dans cette négociation, dans cette entente, il faudrait qu'on nous l'explique parce que les Canadiens ne la comprennent pas et je ne pense pas que le député puisse nous dire ici aujourd'hui que lui-même la comprend. C'est de la confusion, c'est une question d'incompétence absolue de vouloir faire accroire qu'on comprend une chose aussi... c'est, quant à moi, de la tergiversation de la pire espèce, en ce qui me concerne.

Madame la Présidente, je veux donner quelques exemples, et quand on parle d'exemples il y en a.

Je pourrais citer Adam Zimmerman, président de MacMillan-Bloedel Ltée, Maxwell Cohen, un économiste bien en vue, un juge de la Cour internationale, le premier ministre David Peterson, premier ministre de l'Ontario qui dans le journal *The Globe & Mail* du 6 janvier disait: «Ils...», il parlait du gouvernement américain, «... auront les poucettes sur nous en tout temps, et si nous ne sommes pas sages ils interviendront. Je n'aime pas ce genre d'entente.» Je cite encore, madame la Présidente, *The Ottawa Citizen* du 6 janvier 1987: «Nous avons remis...»—cela c'est le premier ministre de notre province d'Ontario, M. David Peterson, qui le dit: «Nous avons remis non seulement nos politiques en matière de ressources et de taxation, mais en un certain sens nos politiques en matière de développement régional et d'emploi entre les mains d'un autre pays souverain. C'est un dangereux précédent.»

Je pourrais citer Stan Shewaga, président des Travailleurs de pâtes et papiers du Canada. Je pourrais citer Ian Drummond, économiste, Université de Toronto, dans *The Ottawa Citizen* du 3 janvier 1987 qui disait: «Les revendications américaines ne sont que foutaise car l'industrie canadienne ne reçoit pas d'argent des provinces à qui appartiennent les ressources.»

Madame la Présidente, Edward English, professeur d'économie, Université Carleton, dans *The Ottawa Citizen* du 3 janvier 1987 disait: «Les ressources naturelles constituent un droit absolu qui ne devrait être cédé à aucun gouvernement étranger.»... «Ils adoptent la même attitude qu'ils ont avec les Soviétiques. Ceci prouve que l'atmosphère chargée de soupçons qui plane à Washington ne se limite pas aux relations Est-Ouest.»

On en veut des citations, je vais vous en donner. Robin Neill, historien économique, dans *The Ottawa Citizen* du 3 janvier 1987 disait: «Même si le Canada perdait la cause, il aurait avantage à s'affirmer tout de suite plutôt que de mettre en péril la souveraineté du pays pour les années à venir.» La souveraineté du pays, madame la Présidente, c'est une question qui nous préoccupe tous. Le gouvernement conservateur sait très bien que cette question a été la question-clé de tout le débat, c'est que le gouvernement conservateur, en cédant devant les pressions des Américains, a vendu littéralement des ressources provinciales sans avoir consulté les provinces...

M. Blais: Elles sont d'accord, les provinces.

M. Gauthier: ... sans l'accord des provinces et sans avoir pensé comment il ferait pour développer cette entente.